

Artiste, une vie de précarité, de système D et d'humiliations

Elle fait rêver, la vie d'artiste ! Mais en quoi consiste-t-elle vraiment ? Pour en parler, nous avons choisi d'interroger les lauréats des Prix de la critique 2016, décernés par l'association des critiques de théâtre et danse de Belgique francophone. Douze témoignages édifiants : comédiens, metteurs en scène, chorégraphes, ... Tous ont touché le public et séduit la critique. Tout en retombant régulièrement dans l'anonymat des files de chômeurs.

En dehors du milieu, le statut d'artiste est soit ignoré, soit objet de multiples fantasmes. Ce fameux statut permet, si on l'obtient, de bénéficier d'allocations de chômage. Comme tout travailleur. Avec pour principale différence, la précarité de l'emploi dans le secteur. Les artistes peuvent en effet travailler trois jours, chômer deux jours, retravailler un jour, chômer trois semaines, etc. Il leur faut justifier d'un nombre de jours de travail dans une période de référence en fonction de la tranche d'âge dans laquelle ils se trouvent. Si vous avez 36 ans ou moins, vous devrez ainsi justifier de 312 jours de travail en 21 mois. ■

Peurs et grande misère des travailleurs de la scène

LA VIE D'ARTISTE

1/3

Elle fait rêver, la vie d'artiste ! Mais en quoi consiste-t-elle vraiment ? Pour en parler, nous avons choisi d'interroger les lauréats des Prix de la critique 2016.

Deux n'ont pu nous répondre pour des raisons pratiques.

On lira ci-contre les témoignages édifiants des douze autres : comédiens débutants ou chevronnés, metteurs en scène, chorégraphes, auteur, scénographe...

Actifs depuis deux, dix, vingt, trente ou quarante ans, tous ont eu le bonheur de pratiquer leur art en 2016, de toucher le public, de récolter les braves et de séduire la critique. Tout en retombant régulièrement dans l'anonymat des files de chômeurs.

Ces derniers mois, à l'occasion des nombreuses consultations publiques organisées dans le cadre de Bouger les lignes, vaste plan de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la refonte du secteur culturel, on a pu constater que, parmi les revendications principales, l'amélioration du statut de l'artiste revenait sans cesse.

En dehors du milieu, celui-ci est soit ignoré, soit objet de multiples fantasmes. Pour faire simple, ce fameux statut permet, si on l'obtient, de bénéficier d'allocations de chômage. Comme tout travailleur. Avec pour principale différence la précarité de l'emploi au quotidien. Les artistes peuvent en effet travailler trois jours, chômer deux jours, retravailler un jour, chômer trois semaines, etc. Dès lors, pour obtenir ce statut d'artiste, il faut justifier d'un nombre de jours de travail dans une période de référence en fonction de la tranche d'âge dans laquelle on se trouve au moment de la demande. Par exemple, si vous avez 36 ans ou moins : 312 jours de travail au cours des 21 mois précédant la demande. Bienvenue dans la vie d'artiste.

JEAN-MARIE WYNANTS

POUR SUIVRE

LUNDI : QU'ATTENDRE DES
CONTRATS-PROGRAMMES ?
MARDI : LES RÉACTIONS DE
LA MINISTRE DE LA CULTURE
ALDA GREOLI

« On est sur la corde raide, en équilibre constant »

On est sur la corde raide, en équilibre constant. A un moment, ça fatigue. » Caroline Cornélis, est chorégraphe pour le spectacle jeune public *Stoel* de la Compagnie Nyash. Elle répond en pleurs au téléphone. « *Le spectacle a bien marché, mais on a peur. J'ai 1.000 euros tout ronds pour vivre. Il faut croire à nos projets pour se dire qu'on va tenir.* »

Comme la majorité des douze artistes interrogés, elle bénéficie du statut d'artiste. Celui-ci permet de ne pas subir la dégressivité des allocations de chômage. Compte tenu du caractère aléatoire des activités artistiques – quelques mois sur une création et après plus rien – le statut d'artiste assure un revenu minimum le reste du temps. Pour y avoir droit, les artistes et techniciens doivent justifier leurs jours prestés.

Ainsi, Céline Delbecq, auteure en théâtre et récompensée par les Prix de la critique pour sa pièce *L'enfant*

sauvage, a dû amener quatorze contrats pour l'obtenir. « *Le statut d'artiste m'apporte un revenu fixe tous les mois, entre 1.200 et 1.400 euros chaque mois. C'est l'équivalent de 48 euros par jour. Sans le statut, ce métier n'est pas possible. Tous les moments d'écriture ne sont pas payés. Mon plus gros mois, l'année dernière, est de 2.000 euros net. Pour moi, c'est énorme.* »

Même si la jeune femme de 30 ans est en début de carrière, les revenus des autres ne volent pas beaucoup plus haut. Ils oscillent entre 1.500 et 2.500 euros net par mois. « *Ce qui n'est pas suffisant pour vivre parce que ce n'est pas la*

même chose pendant douze mois et on a des loyers à rembourser, etc, constate le comédien Alexandre Trocki, un des mieux loti puisqu'il totalise environ six à sept mois de contrats. *Le reste, c'est le chômage.*

Il n'est pas possible d'en vivre aujourd'hui. »

Sorti du conservatoire de Mons en 2015, récompensé Meilleur espoir masculin pour son rôle dans la pièce *Lehman Trilogy*, Bruno Iacopo n'a pas encore assez de contrats pour obtenir le fameux droit aux allocations. « *Je touche les allocations d'insertion professionnelle depuis peu, mais pas encore quelques jours pour le statut, mais c'est tout un calcul alambiqué pour ne pas rater le coche.* »

L'ancienneté ne paie pas

Même une longue carrière ne garantit pas l'évolution de la situation financière. Angelo Bison, bientôt 60 ans, seul sur scène dans *L'avenir dure longtemps* et meurtrier remarqué dans la série belge « *Ennemi Public* », a toujours vécu « *chichement* » depuis ses débuts au théâtre en 1979. « *Je vivais mieux dans les années 80, niveau rapport qualité-prix. Ça ne progresse pas beaucoup dans une carrière. Malheureusement, plus on vieillit, plus nos mensualités sont grandes, et plus on a de mal à nous engager parce qu'il faut avoir le budget. Je pense être un des plus gros salaires belges pour un comédien de théâtre et je suis en dessous de 5.000 euros brut par mois après quarante ans de carrière.* »

Chorégraphes et metteurs en scène ont parfois la responsabilité de payer leurs équipes engagées sur un projet. Marielle Morales a

reçu le prix de la critique pour son spectacle de danse *Rushing Stillness* qui a mis un an et demi à se développer de l'idée à la réalisation. Un imprévu l'a obligé à revoir son budget sur cette création et l'a contraint à supprimer son propre salaire. « *En tant que chorégraphe, ça fait un an et demi que je ne me paye pas. Je vis avec 200 euros par mois lorsque je n'ai pas d'autre activité. Je suis obligée de déclarer les jours où je danse car je suis sur le plateau. Si on veut préserver un minimum de dignité pour tous les jeunes artistes, les danseurs, les chorégraphes, les collaborateurs artistiques, les créateurs sons et lumières, je pense qu'on est nombreux à faire ça.* »

Elle précise que ce n'est pas le cas pour toutes ses créations. Il n'empêche, cette fragilité et instabilité alertent. Le metteur en scène Lorent Wanson ne sait pas trop quel sera son agenda 2017. « *C'est assez paradoxal, après mes spectacles Lehman Trilogy et Une Aube Boraine en 2016, je n'ai plus rien. Quand on est sur un projet, on ne prospecte pas pour la suite. Avec ma structure, je peux m'employer pendant les mois de recherche. Je me paye 2.500 euros brut.* »

Comme Alexandre Trocki, plusieurs appellent à une revalorisation salariale de l'artiste, qui ne demande qu'à travailler. « *Quand j'ai commencé, on répétait sur dix semaines puis c'est passé à six semaines et maintenant on est entre quatre et six semaines. Ça devient difficile de se payer un décor, un créateur de costumes, alors on va vers un théâtre du pauvre qui se fait au détriment du public aussi.* » ■

FLAVIE GAUTHIER
CATHERINE MAKEREEL

« On m'a obligé à faire une formation de gardien de parking »

Ils récoltent les applaudissements sur scène après chaque représentation et les compliments et les lauriers de la critique. Cette reconnaissance ne passe pas les portes de l'Office national de l'emploi. « *Un jour, on m'a obligé à faire une formation de gardien de parking, après vingt-cinq à trente ans de carrière, s'exclame le comédien Angelo Bison. Si je ne la faisais pas, j'étais exclu du chômage. On doit prouver qu'on fait partie du monde du travail sans cesse.* » Sauf qu'ils sont sur les scènes des meilleurs théâtres francophones du pays.

Depuis qu'il a joué dans la série de la RTBF « *Ennemi Public* », derrière leurs bureaux, certains remarquent. « *J'ai joué*

pendant trente-cinq ans au théâtre. J'étais un illustre inconnu. Il suffit que je passe à la télévision et ça va mieux. »

A chaque contrôle de l'Onem, les preuves de contrat doivent être avancées pour conserver le statut d'artiste. Valérie Bauchau, sacrée meilleure comédienne par les Prix de la critique 2016, l'a perdu à la suite d'un contrôle, « *absurde et humiliant* ». « *J'ai réussi à le reconquérir malgré les propos encourageants de la respon-*

sable FGTB qui s'occupait de mon dossier : "A votre âge ? Laissez tomber, vous ne l'aurez jamais !" J'ai changé de responsable et j'ai mis deux ans à le récupérer... »

Pour l'auteure, Céline Delbecq, ses cinq entretiens en six ans de carrière se sont très bien passés. La méfiance et les réticences viennent souvent d'une méconnaissance des réelles conditions de travail. Même dans le secteur des arts de la scène. La jeune lauréate divulgue son salaire mensuel lors d'une discussion avec un directeur de théâtre wallon, celui-ci est choqué. « *Il ne savait pas combien gagnait un artiste. J'ai trouvé ça dingue : il était surpris par mon salaire. Très gentil, il a bien réagi mais il n'était pas du tout au courant ! On ne veut pas se plaindre, c'est pour ça qu'on ne veut pas trop le dire.* »

Ils estiment futile de râler, après tout ils exercent leur vocation. Et comme toute passion, elle déborde et ne rentre pas tou-

jours dans les cases imposées. « *On ne peut pas quantifier le nombre de jours où je travaille. C'est difficile pour certaines personnes de saisir la gestion de notre emploi du temps. Dans mon cas, c'est impos-*

sible. En tant qu'interprète, c'est plus facile de compter les heures. Mais en tant que metteur en scène, la réflexion ne s'arrête pas lorsqu'on rentre chez soi. »

Un manque de considération

Le problème, d'après Angelo Bison, c'est le manque de considération de la part des institutions et politiques. « *Et encore, s'il y avait du respect. Mais il n'y en a pas. C'est ça le problème. Madame Greoli (Ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, NDLR) peut le dire, et ses prédécesseurs, Madame Milquet et Madame Laanan, aussi... Non, il n'y a pas de respect pour l'artiste malheureusement. Si vous leur demandez, elles vont vous dire "ce n'est pas vrai". Mais on veut voir les actes. Pourquoi on ne demande pas à l'Onem de foutre la paix aux artistes ?* »

Les artistes attendent des mesures concrètes. Ça tombe bien car « *remettre les artistes au centre* » est un des thèmes phares de la grande réforme de la culture « *Bouger les lignes* » initiée par Joëlle Milquet et poursuivie par la ministre actuelle. A suivre donc. ■

C.M. et F.G.

« On ne veut pas attendre pour travailler »

On se souvient de ce comédien qui nous avait glissé un jour que, pour réussir dans le métier, il fallait 20 % de talent et 80 % de chance mais qui oubliait une donnée dans la balance : la débrouillardise ! Loin de l'image romantique de la Bohème, les artistes de notre panel sont des pratiquants acharnés du système D, multipliant les casquettes pour joindre tous les bouts d'un métier terriblement décousu.

Au sortir même de l'école, il faut pouvoir retomber sur ses pattes quand on n'a aucune renommée sur laquelle s'appuyer. Même un jeune comédien comme Iacopo Bruno – qui fait partie des plus chanceux de sa génération après le *Lehman Trilogy* de Lorent Wanson et avant *Les enfants du soleil* chez Christophe Sermet – est ser-

vail alimentaire parce qu'on n'a pas encore le statut d'artiste », avoue l'artiste de 23 ans. Il lui arrive aussi de travailler, sans être payé, sur certaines pièces, histoire de ne pas attendre, les bras ballants, qu'on pense à lui. « *En tant que jeune comédien ou metteur en scène, chercher de l'argent est très compliqué, mais on ne veut pas attendre pour travailler !* »

La plupart de nos interlocuteurs ne sont pas « *contrats-programmés* » et fonctionnent à l'aide au projet, avec tous les aléas que ça implique. « *Heureusement, des portes s'ouvrent*, sourit Caroline Cornélis de la compagnie Nyash. *Des petits lieux avec peu de moyens comme les Chiroux, le Jacques Franck, Pierre de Lune, mais qui unissent des forces logistiques pour nous soutenir. Malgré tout, on ne peut pas continuer comme*

ça, juste à force de bonne volonté », poursuit celle qui, dans la compagnie, assure la direction artistique, la chorégraphie, la dramaturgie, l'accompagnement de production, la recherche de lieux de résidence, de diffusion, l'écriture des dossiers et, jusqu'il y a peu, la comptabilité. « *Je ne me paye pas à chaque fois mais en fonction des dates qu'on a.* »

Scène, pub, télé...

Même souplesse chez la chorégraphe Marielle Morales : « *Je n'ai pas de contrat-programme. Je demande une aide ponctuelle pour un projet précis. Je suis moi-même interprète pour une autre compagnie et je suis pédagogue. Ces trois casquettes me permettent de jongler de l'une à l'autre.* » Quant à la scénographe Renata Gorka, elle est parfois sur six projets à la fois.

« *Sans compter les projets avortés qui ne voient jamais le jour. Je vis d'année en année. Je n'ai aucune*

promesse d'emploi pour les trois prochaines années. C'est comme si on vous mettait à la porte tout le temps. Rien n'est acquis. »

Quasiment tous complètent leur activité théâtrale par d'autres métiers : Roda Fawaz tourne pour le cinéma et la télé, Lorent Wanson et Anne-Cécile Vandalem donnent cours au Conservatoire, Caroline Cornélis participe au projet Art à l'École de Pierre de Lune, Alexandre Trocki fait des publicités pour la radio, Audrey d'Hulstère fait du doublage. « Chaque semaine, je fais trois ou quatre studios, précise cette der-

nière. J'ai notamment fait la voix française de la série "Violetta". On est payé à la journée. C'est un peu Tetris de jouer avec les horaires, mais on s'en sort comme ça. » Ce qui frappe par-dessus tout, c'est cette énergie sans failles à se créer des opportunités. « Dès que j'ai commencé comme comédienne, je me suis dit que je ne voulais pas être dépendante du fait qu'on m'appelle, avoue Anne-Cécile Vandalem, à la tête aujourd'hui de la florissante Das Fraulein Kompanie. *Ma seule solution, pour m'en sortir, c'était d'être mon*

propre patron, de créer mon emploi. »

Roda Fawaz n'a pas non plus attendu qu'on l'appelle : « Je travaille, mais ce sont toujours des projets dont je suis à l'initiative », balance celui qui a écrit *On the road...* A à la scène et *Détour aux sources* au cinéma. « Quand j'ai passé un mois à écrire ma pièce, je n'étais pas payé, mais c'était un choix. Heureusement, aujourd'hui, ça paye parce que ça marche très bien ! J'essaie de faire tourner la pièce, de l'exporter. » ■

C.M et F.G.

« Où sont les appels d'offres pour les théâtres ? »

Tous ces artistes ont beau se démener pour vivre de leur métier, beaucoup ont l'impression de se heurter à un paysage bouché, un secteur frappé de lenteur et d'immobilité. « Il faudrait qu'il y ait une plus grande mobilité dans les institutions, s'insurge Valérie Bauchau. Combien de théâtres sont encore aux mains de leurs pères fondateurs ou des disciples de ceux-ci adoubés par eux-mêmes ? Où sont les appels d'offres pour ces théâtres ? » Un constat d'inertie partagé par d'autres. « Il n'y a pas beaucoup de théâtres en Belgique francophone et ça ne se renouvelle pas vraiment », regrette Iacopo Bru-

no. Jeune artiste lui aussi, Roda Fawaz abonde dans son sens : « Quand on sait qu'une saison de théâtre, c'est cinq ou six spectacles, et que sur ces spectacles, il faut compter les gens qui sont là depuis plus longtemps que vous, et le directeur du théâtre qui veut en général faire son spectacle, mais aussi tous les projets qui se sont négociés deux ans plus tôt... il ne reste plus beaucoup de place après ça. Et puis, le système est

fait pour compliquer la création. Il faut passer par des instances, des jurys. C'est très lent. A Paris, tu peux trouver une salle, la louer et monter sur scène. Ici, c'est dur ! Même si tu dis : "Je prends votre salle et je joue à la recette", c'est compliqué. »

Prisonniers du système

Roda Fawaz a plusieurs projets de spectacle sous le coude mais ne trouve pas les débouchés pour les monter. Loin de se décourager, il se fait entrepreneur. « Je travaille au théâtre, en télé, au cinéma et tout ce que je gagne, je le remets dans mon travail. Mais si je deviens vraiment indépendant, je perds mon statut d'artiste. J'ai bien demandé si c'était possible de prendre le risque d'être indépendant puis de récupérer le statut d'artiste si jamais ça ne marche pas, mais ce n'est pas possible. On est prisonnier du système alors que les gens se plaignent de ce qu'on coûte ! » Du coup, Roda ouvre ses horizons, notamment vers la France. « A Paris, j'ai l'impression qu'on peut

se donner l'opportunité de rêver. En plus, on est mieux payé, en cinéma surtout. Un cachet se négocie à 700 euros par jour contre 300 à Bruxelles. On parle de l'artisanat, du talent en Belgique, mais c'est surtout du travail pas cher. »

Malgré tout, les artistes refusent d'être fatalistes, préférant proposer des pistes pour sortir de l'ankylose. « Je crois au statut d'artiste, mais je pense qu'il doit être revu, avance Anne-Cécile Vandalem. Il faut aider les gens à construire leur projet. Sans le statut d'artiste, je ne serais pas là aujourd'hui, mais je crois que le statut d'artiste doit être un financement des artistes et pas un salaire par défaut. Ce n'est pas un substitut. La question n'est pas de savoir si les artistes veulent travailler. Il faut aider les artistes qui veulent créer leur propre "entreprise" dans le sens d'entreprendre et de créer de l'emploi. C'est pourquoi nous, les compagnies, estimons que les financements doivent se faire d'abord sur les compagnies. » ■

C.M. et F.G.

carte blanche

« Tu te tais et tu continues »

Régissant à nos questions, la comédienne Valérie Bauchau nous a aussi livré ce récit édifiant de la réalité quotidienne de la vie d'artiste :

« Tu as répété, le spectacle a lieu, tu es heureuse (ou pas). Tu l'aimes et il rencontre le public (ou pas). Dans le premier cas, on te demande de bloquer 2 ou 3 mois pour faire tourner le spectacle la saison suivante (ou celle d'après). Tu es ravie, tu aimes le spectacle et lui donner une vie c'est génial. Tu bloques ces 3 mois dans ton agenda. Tu es contenta, il y a déjà quelque chose de prévu dans le grand avenir incertain. Entre-temps un directeur de théâtre ou un metteur en scène t'appelle pour te proposer un autre projet. A cause d'un mois (ou plus, ou moins) où les dates se chevauchent, tu dois refuser. Tu vérifies quand même auprès des premiers si la tournée est confirmée. "Oui, oui", te dit-on !, "et ne nous fais pas faux bond !" Tu confirmes donc ton refus. Le directeur ou le metteur en scène est souvent vexé, il t'en veut de ne pas l'avoir préféré, son ego en prend un coup, pas sûr qu'il te rappellera encore... Tant pis, tu as choisi la fidélité. Tu trouves ça normal. Tu es fière de ton intégrité. La fameuse tournée de 3 mois arrive : 10 dates (ou plus ou moins) réparties sur la période. Tu n'es plus mensualisée. "On ne peut pas te mensualiser pour 10 dates tu comprends ?" Non tu ne comprends pas mais tu n'as rien à dire, c'est trop tard. Tu toucheras donc en 3 mois, 10 x 200 euros/brut (et tu t'es battue pour avoir ce chiffre-là parce qu'on t'a quand même d'abord proposé 120 euros/brut par représentation) et les autres jours seront pris en charge par le chômage (toujours 39 euros/jour). Tu as des grands trous dans ton agenda. C'est trop tard pour les remplir. Toutes les distributions sont faites. Tu vas faire des castings. C'est super tu en décroches un. Quelle joie, le scénario est génial et le rôle intéressant (très rare). OK tu vas le faire ! Là, une fois sur deux tu entends : "tu comprends c'est un projet étudiant, il n'y a pas d'argent" ou "c'est un projet RTB, les moyens sont très serrés, on peut te proposer un RPI".

Tant pis, tu vas le faire quand même parce que le scénario, parce que le rôle, et surtout parce que c'est ton métier et que tu ne vis pas si tu ne le pratiques pas. Généralement, comme par magie, c'est à ce moment-là que tu reçois une lettre de l'Onem pour te convoquer pour voir "si tu fais bien toutes les démarches pour obtenir un travail"... Tu te retrouves devant Chantal, qui ne comprend rien au statut d'artiste et ne comprend pas pourquoi tu as des jours de chômage et qui pense que peut-être tu serais bien une de ces assistées profiteuses. Ce jour-là tu as envie de mettre une bombe dans tous les bureaux : ceux de l'Onem mais aussi ceux des employeurs, des diffuseurs, ceux qui n'auront aucune répercussion financière et morale de leur inconséquence. Mais si tu te fâches, tu vas passer pour une chieuse. ça, on n'a pas besoin ! N'oublie pas que tu es très remplaçable ! Donc tu te tais, tu remets ton sourire, ton enthousiasme et ta foi sur la furie qui s'était réveillée un instant et tu continues... »